



# Formateur(rice) Professionnel

## En Contrat d'Apprentissage

Certification au Titre Professionnel « Formateur(rice) Professionnel(le) d'Adultes », de niveau 5, du Ministère chargé de l'emploi.

### Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour l'exercice du métier de formateur, dans un organisme de formation professionnel ou en entreprise.

L'apprenant(e) sera préparé(e) à l'obtention du Titre Professionnel « Formateur(rice) Professionnel(le) d'Adultes », de niveau 5 (bac +2), du Ministère chargé de l'emploi, ou à un des deux blocs de compétences de ce Titre.

### Suite du parcours

Après quelques années d'expériences professionnelles au métier de formateur, selon les opportunités, possibilité de prétendre à une évolution professionnelle vers un poste de coordinateur Pédagogique, Responsable de Formation, Responsable Pédagogique, Consultant(e) en Formation ou intégrer une formation professionnelle d'un niveau supérieur (niveau 6).



### Prérequis :

- ✓ Bonnes capacités de compréhension et d'expression française écrite et orale, de rédaction de synthèse de documents.
- ✓ Maîtrise des bases de la bureautique et de l'utilisation d'internet dans un cadre professionnel.
- ✓ 5 ans minimum d'expérience professionnelle dans le même métier ou secteur d'activité, de préférence exercés dans des entreprises différentes.

BACF  
4 rue du Bois Joli  
44200 NANTES  
02.40.89.99.40  
bacf@bacf.fr



## Durée de la formation 665 h (18 mois) maximum

- ✓ 19 semaines en CFA : 665h
- ✓ 1 semaine / mois en CFA pendant 11 mois
- ✓ 2 semaines / mois en CFA pendant 4 mois
- ✓ 35h / semaine
- ✓ \*Centre de Formation d'Apprentissage



## Public

- ✓ Public jusqu'à 30 ans avec une expérience professionnelle.
- ✓ Possibilité au-delà de 30 an sous certaines conditions, nous contacter afin de vérifier les conditions.



## Financement

- ✓ Financement par l'OPCO (Opérateur de Compétence) dont dépend l'entreprise qui signe le Contrat d'Apprentissage.

## Rémunération

- ✓ Selon les critères en vigueur de rémunération des apprentis, nous contacter pour obtenir des grilles précises ou consulter le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

## Programme de Formation

### Unité de formation 1 : Préparer et animer une action de formation

- Formaliser un scénario et une fiche pédagogique
- Produire des ressources formatives
- Animer une séance de formation collective, avec différents méthodes et outils
- Evaluer les acquis
- Gérer un groupe d'apprenants

### Unité de formation 2 : Construire une action de formation à partir d'une demande

- Construire le scénario pédagogique d'une action de formation
- Rédiger une offre de formation

### Unité de formation 3 : élaborer un parcours individualisé et multimodal de formation

- Analyser les besoins en formation
- Elaborer un parcours de formation individualisé
- Adapter les modalités pédagogiques

### Unité de formation 4 : accompagner les apprenants dans leur parcours individualisé de formation

- Préparer et construire les entretiens d'accompagnement de parcours de formation
- Construire les entretiens de suivi de projet professionnel
- Travailler avec les réseaux internes et externes pour optimiser la réponse aux besoins des apprenants

## Bloc de compétence 1

## Bloc de compétence 2

**Vous pouvez suivre un programme de formation individualisé : un ou plusieurs unités de formation, selon les acquis et besoins mesurés par un positionnement.**

## Modalités et délais d'accès



Dépôt des dossiers de candidatures complété avec CV.  
Délai moyen en la demande du bénéficiaire et l'entrée en formation : le calendrier des prochaines formations est accessible sur notre site internet : [www.bacf.fr](http://www.bacf.fr)

Nous réceptionnons tout au long de l'année des candidatures et positionnons les dossiers retenus sur la session de formation la plus adéquate.

## Modalités d'accompagnement



Accompagnement individualisé, tout au long du contrat d'apprentissage, par le formateur référent de l'action : évolution des acquis remédiation pédagogique, préparation à l'examen. Entretiens et bilans de suivi réalisés régulièrement avec le maître d'apprentissage.

### Accompagnement socio-professionnel

Accompagnement spécifique pour les éventuelles difficultés administratives, financière, sanitaire, mobilité, d'hébergement, matériel qui pourrait mettre en péril le contrat d'apprentissage. Nous accueillons toutes les personnes en situation d'handicap. Notre référente handicap est chargée de vous accompagner pour les éventuels besoins en compensation, durant tout votre parcours de formation.

## Méthodes pédagogiques



Des situations et des méthodes d'apprentissage combinées permettant à l'apprenti d'être un acteur impliqué dans son parcours de formation.

- ✓ Situations collaboratives, individuelles en centre et en entreprises.
- ✓ Etude de cas, mises en situations professionnelles, analyses des pratiques professionnelles.

Plusieurs intervenant diplômés en pédagogie et expert de la formation pour adultes.

## Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis en centre et en entreprise tout au long du contrat. Les résultats sont consignés dans le « Livret des évaluations passées en cours de formations ».

Modalités d'examen : rédaction d'un projet et présentation de celui-ci, suivi d'entretiens avec les membres du jury, conformément au Référentiel de Certification du Titre. Les examens se déroulent dans les locaux agréés de Nantes.

Possibilité de se présenter aux épreuves d'examen du Titre dans sa totalité, ou à une certification partielle afin d'obtenir un des deux blocs de compétences du Titre Professionnel :

- ✓ Préparer et animer des actions de formation collective en intégrant des environnements numériques
- ✓ Construire des parcours individualisés et accompagner les apprentis.

En cas de réussite partielle, les candidats peuvent se présenter à une session d'examen ultérieure pour obtenir le certificat de compétences professionnelles manquant (dans la période de validité du Titre Professionnel).



**96%** De réussite au Titre Professionnel\*

**68%** de retour à l'emploi à 3 mois post-formation\*